

Mme Odile Thomas
9 Chemin de Petero
03230 Beaulon

Beaulon le 31 Mars 2015

Monsieur le Préfet
Préfecture de l'Allier
2, rue Michel de l'hospital
CS 31649
03016 MOULINS CEDEX

Monsieur le Préfet,

Nue propriétaire d'un étang de 6 hectares dans l'Allier, parcelle 1732 section E commune de Dompierre sur Besbre (photos page 1 annexe 2 celui-ci est intégré depuis plus de 10 ans dans le site Natura 2000 « Étangs de Sologne bourbonnaise ») et de ce fait surveillé par le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier, structure animatrice nommée par vos services.

Lors d'une visite de contrôle en Février 2015, un agent du service départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage a découvert au niveau de la digue de l'étang une « cheminée remplie de branches » faisant penser à une cheminée d'aération d'un terrier de Castor d'Europe. Cette information a été validée la semaine suivante par un second agent de cet organisme, référent du réseau national « Castor » (photos 8 à 12 pages 2 et 3 annexe 2).

Le problème majeur est qu'en contrebas de la digue de l'étang ou les castors ont fait leur terrier une maison habitée existe (photo 12 page 3 annexe 2). Cet étang est le dernier d'un chapelet d'une quinzaine d'étangs et les « coups d'eau » des pluies de printemps et d'automne peuvent submerger la digue. Si les castors ont miné la digue il y a donc un risque d'effondrement et d'inondation de la maison en contrebas.

Vous comprendrez aisément que je ne veux pas prendre le risque d'une inculpation pour non assistance à personne en danger et vous demande donc votre aide pour solutionner ce problème sans mettre en cause la conservation du castor. Les agents rencontrés de l'ONCFS refusent de piéger les castors pour les éloigner et bien sûr interdisent toute action envers eux. Un scénario de protection de la digue a été élaboré avec le conservatoire d'espaces naturels de l'Allier, en lien avec le Service Eau Biodiversité Ressources de la DREAL Auvergne ainsi que la DDT Allier (détail page 4 de l'annexe 2 et annexe 3) et une demande de dérogation pour la destruction d'aires de repos d'animaux protégés a déjà été émise (annexe 1)

Le revenu annuel de cet étang est inférieur à 500€ et le chiffrage du scénario de protection de la digue s'élève à 45747€ (Annexe 4) . En cas d'acceptation du scénario de protection quelles seraient les aides financières de l'état et/ou Europe dont je pourrais bénéficier pour contribuer à sauvegarder les cistudes et les castors présents dans cet étang.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués..



Copie à M. Christophe CHARRIER,
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
d'Auvergne
Service Eau Biodiversité Ressources
7, rue Léo Lagrange
63033 Clermont-Ferrand cedex 1

PJ : 4 annexes